

## 1. ORGANISATION DES TRAVAUX

**1.1 Président :** Professeur Kelsey Antangamuerino Harrison (Nigéria)

**Vice-Président :** Dr Maria do Rosario de Fatima Madeira Rita (Angola)

### 1.2 Rapporteurs des discussions techniques

Les groupes de travail désigneront chacun un rapporteur : un anglophone, un francophone et un lusophone.

### 1.3 Participants

Tous les délégués à la cinquantième session du Comité régional peuvent participer aux discussions techniques à titre personnel.

### 1.4 Place des discussions techniques dans la cinquantième session du Comité régional

Les discussions techniques ne font pas partie des travaux du Comité régional. Le Président des discussions techniques présentera toutefois un rapport au Comité régional au titre du point 10 de l'ordre du jour (document AFR/RC50/13).

### 1.5 Document de travail

Le document AFR/RC50/TD/1 intitulé **“Réduire la mortalité maternelle : Un défi pour le 21ème siècle”** est le document de travail des discussions techniques.

## 2. METHODE DE TRAVAIL

### 2.1 Séances plénières et groupes de travail

Afin de garantir la participation active de tous les intéressés, les discussions seront essentiellement menées au sein de trois groupes de travail : le groupe anglophone, le groupe francophone et le groupe trilingue. L'interprétation simultanée en anglais, en français et en portugais sera assurée au cours des séances plénières ainsi que pour le groupe trilingue uniquement.

### 2.2 Présidents des groupes de travail

Les participants à chaque groupe de travail éliront l'un des leurs, Président.

### 2.3 Rapporteurs

Chaque groupe de travail désignera un Rapporteur. En collaboration avec le Secrétariat, ils prendront des notes qui serviront de base à l'élaboration du rapport des discussions techniques.

## **2.4 Discussions**

Lorsque le Président donne la parole à un participant, celui-ci intervient à titre personnel et non en qualité de représentant de son pays. Cependant, l'expérience de son pays peut être utile au cours des discussions.

## **2.5 Spécialistes**

Pendant les délibérations des groupes de travail, le Président et le Vice-Président des Discussions techniques ainsi que les membres du Secrétariat serviront de spécialistes.

## ANNEXE 1

### NOTES EXPLICATIVES POUR LES GROUPES DE TRAVAIL

#### 1. INTRODUCTION

Les groupes de travail privilégieront les domaines essentiels identifiés dans le document de base AFR/RC50/TD/1. Les trois groupes examineront la même série de questions proposées.

#### 2. METHODE DE TRAVAIL

##### 2.1 *Etape 1*

Participation à la nomination du Président de chaque groupe de travail

##### 2.2 *Etape 2*

Énumération des leçons tirées sous les rubriques suivantes : succès, échecs, obstacles et facteurs ayant probablement facilité la mise en oeuvre de l'Initiative sur la maternité sans risque depuis 1987.

##### 2.2.1 **Succès**

Compte tenu de l'expérience de votre pays, quelles sont les approches ou les initiatives qui ont entraîné des résultats positifs dans la mise en oeuvre de l'initiative sur la maternité sans risque ?

##### 2.2.2 **Echecs**

Compte tenu de l'expérience de votre pays, quelles sont les approches ou les initiatives malencontreuses qui ont retardé la mise en oeuvre des programmes portant sur la maternité sans risque ?

##### 2.2.3 **Obstacles**

Quels sont les obstacles qui ont entravé l'efficacité de la réduction de la mortalité maternelle dans votre pays ?

##### 2.2.4 **Facteurs pouvant faciliter les activités**

Quels sont les facteurs qui pourraient faciliter la réduction de la mortalité maternelle dans votre pays ?

## **Annexe 1**

### **2.3 Etape 3**

Déterminer les mesures à prendre pour *aller de l'avant*, en se fondant sur les leçons tirées. Quelles dispositions les pays peuvent-ils modifier ou améliorer afin de réduire la mortalité maternelle ? Voici quelques domaines de réflexion. Le rôle de la communauté, du secteur de la santé, du système de santé, des accoucheuses traditionnelles, du programme relatif à la santé de l'adolescent, des programmes de planification familiale, des accoucheuses qualifiées, des programmes d'éducation sanitaire et de promotion de la santé, des moyens de transport pour les cas d'urgence, de la disponibilité de sang non contaminé, etc.

### **2.4 Etape 4**

Sur la base des résultats de l'Etape 2 et 3 et des questions soulevées dans le document d'information, formuler des **recommandations** appropriées relatives aux mesures à prendre par les gouvernements, l'OMS et leurs partenaires dans le domaine du développement. Ensuite, faire des recommandations pour le suivi et l'évaluation des programmes visant à réduire la mortalité maternelle aux niveaux régional et national. Les recommandations doivent être réalistes, pratiques et financièrement viables.

**ANNEXE 2**

**COMPOSITION SUGGEREE DES GROUPES DE TRAVAIL**

| <b>Groupe 1</b><br>(15 pays)<br><b>Anglais, Français, Portugais</b> | <b>Groupe 2</b><br>(16 pays)<br><b>Anglais seulement</b> | <b>Groupe 3</b><br>(15 pays)<br><b>Français seulement</b> |
|---|--|---|
| Angola  | Botswana   | Algérie   |
| Bénin   | Erythrée   | Burkina Faso  |
| Burundi   | Ghana  | Tchad   |
| Cameroun  | Gambie   | Comores   |
| Cap-Vert  | Lesotho  | Congo   |
| République centrafricaine   | Libéria  | Côte d'Ivoire   |
| Ethiopie  | Malawi   | République dém. du Congo                                  |
| Guinée  | Namibie  | Guinée équatoriale  |
| Guinée-Bissau   | Nigéria  | Gabon   |
| Seychelles  | Kenya  | Madagascar  |
| Maurice   | Sierra Leone   | Mali  |
| Mozambique  | Afrique du Sud   | Mauritanie  |
| Rwanda  | Swaziland  | Niger   |
| Sao Tomé & Príncipe   | Tanzanie   | Sénégal   |
| Zambie  | Ouganda  | Togo  |
| Zimbabwe  |  |   |
| <b>Rapporteur lusophone</b>   | <b>Rapporteur anglophone</b>                             | <b>Rapporteur francophone</b>                             |
| Dr J. A. Kalilani<br>(membre du Secrétariat)                        | Dr F. Zawaira<br>(membre du Secrétariat)                 | Dr K. Mbaye<br>(membre du Secrétariat)                    |

Le Président et le Vice-Président des Discussions techniques ainsi que les membres du Secrétariat, dont le Professeur Nasah assurera la coordination, serviront de spécialistes pour tous les groupes de travail.

### ANNEXE 3

#### PROGRAMME DE TRAVAIL

**Date :** Jeudi 31 août 2000

**Langues :** Anglais, français, portugais

8h00 - 9h00 **Première séance plénière :**

- Remarques liminaires du Directeur de la Division de la Santé de la Famille et de la Santé reproductive, OMS/AFRO.
- Présentation du document de travail (AFR/RC50/TD/1) par M. le Professeur K. A. Harrison, Président des Discussions techniques.
- Présentation des directives relatives à l'organisation et à la conduite des Discussions techniques par le Dr M. do Rosario de Fatima Madeira, Vice-Président des Discussions techniques.
- Questions et précisions

9h00 - 9h15 Constitution des groupes de travail

9h15 - 10h30 Travaux des groupes (anglophone, francophone, trilingue)

- Election des Présidents des groupes et des Rapporteurs
- Discussions
- Recommandations

10h30 - 11h00 **Pause-café**

11h00 - 13h00 Poursuite des travaux de groupes

13h00 - 14h00 Déjeuner

14h00 - 15h30 **Deuxième séance plénière** (séance de clôture)

- Présentation et synthèse des rapports des groupes
- Recommandations

15h30 - 17h00 Elaboration du rapport des Discussions techniques pour présentation au Comité régional.



ORGANIZAÇÃO MUNDIAL DE SAÚDE  
SEDE REGIONAL AFRICANA

COMITE REGIONAL DE L'AFRIQUE

AFR/RC50/TD/2

15 juin 2000

Cinquantième session

Ouagadougou, Burkina Faso, 28 août - 2 septembre 2000

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

**DIRECTIVES RELATIVES A L'ORGANISATION ET A LA CONDUITE  
DES DISCUSSIONS TECHNIQUES**

**Réduire la mortalité maternelle : Un défi pour le 21ème siècle**

**RESUME**

1. Le présent document a été préparé sur la base des informations disponibles au Bureau régional et des principales orientations esquissées dans le document AFR/RC50/TD/1. Dans l'Annexe 1 du document, on trouvera les notes explicatives pour les groupes de travail et des propositions quant à la façon dont les participants sont invités à délibérer et à formuler des recommandations.
2. Il convient de préciser que les discussions techniques ne font pas partie des travaux du Comité régional. Les participants apporteront donc leur contribution à titre personnel.
3. La composition des trois groupes de travail est proposée dans l'Annexe 2 tandis que l'Annexe 3 détaille le programme de travail.

**SOMMAIRE**

|                                | <b>Page</b> |
|--------------------------------|-------------|
| ORGANISATION DES TRAVAUX ..... | 1           |
| METHODE DE TRAVAIL .....       | 1           |

**ANNEXES**

|   |   |
|---|---|
| 1. Notes explicatives pour les groupes de travail ..... | 3 |
| 2. Composition suggérée des groupes de travail .....    | 5 |
| 3. Programme de travail .....                           | 6 |